

Psychoéducatrice ou psychoéducateur

Secteur des jeunes – Secondaire

Service des ressources éducatives

Poste régulier à temps plein

Concours P-470 (interne et externe)

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail : 35 heures par semaine.
- Possibilité de faire du télétravail.
- Date d'entrée en fonction : À déterminer.
- Salaire annuel : Entre 49 456 \$ et 87 626 \$ selon la scolarité et l'expérience.

AVANTAGES SOCIAUX

- Dix-sept (17) jours fériés, dont 10 jours pendant la période des Fêtes.
- Vacances annuelles intéressantes (jusqu'à 20 jours).
- Plusieurs congés spéciaux sans perte de salaire.
- Régime de retraite avantageux.
- Assurances collectives avantageuses.
- Conciliation travail vie personnelle.
- Programme d'aide aux employés.
- Programme de formation continue pour les employés.
- Télémédecine.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Lettre de présentation, curriculum vitae, diplômes et relevés des apprentissages à l'adresse suivante : srcgestion.srh@cssp.gouv.qc.ca.

La date limite pour déposer votre candidature est **le 22 juin 2023 avant 15 heures**.

Date d'ouverture de poste :
Le 9 juin 2023

Veuillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues.

Le Centre de services scolaire s'étant doté du programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les membres des minorités ethniques et visibles, les autochtones ainsi que les personnes handicapées à s'identifier lors de l'envoi de leur candidature.

NATURE DU TRAVAIL

Cet emploi comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d'accompagnement et d'évaluation des difficultés d'adaptation et des capacités adaptatives des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, ainsi que de sa mise en œuvre, dans le but de réunir les conditions favorables à l'adaptation optimale de l'élève, au rétablissement et au développement de ses capacités adaptatives et de son autonomie, en interaction avec son environnement.

La personne retenue pour ce poste assume un rôle conseil et de soutien auprès des personnes intervenantes scolaires et des parents.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Elle participe à l'élaboration et la mise en application du service de psychoéducation tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que du Centre de services scolaire.

Elle contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle planifie et effectue l'évaluation des difficultés d'adaptation et des capacités adaptatives des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation, et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou une évaluation effectuée, par une ressource professionnelle habilitée à le faire afin de préciser le profil de fonctionnement de l'élève et ses besoins au plan psychosocial; elle recueille auprès des personnes intervenantes scolaires ou externes et des parents des renseignements pertinents, sélectionne et utilise les tests appropriés, effectue des entrevues et procède à des observations et à l'analyse des données dans le cadre de la détermination d'un plan d'intervention pour répondre aux besoins de l'élève.

Elle participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle participe avec le personnel enseignant à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation.

Elle accompagne et conseille les autres personnes intervenantes scolaires et les parents d'élèves en difficulté d'adaptation; elle leur propose des stratégies pour intervenir auprès de ces élèves et les guide dans le choix d'attitudes et d'approches pour favoriser le développement de comportements sociaux souhaitables et de compétences adaptatives; elle planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle planifie, organise et anime, en collaboration avec d'autres personnes intervenantes scolaires ou externes, des activités auprès de groupes classes ou des groupes d'élèves présentant des difficultés communes ou des problématiques particulières.

Elle conçoit, adapte ou élabore du matériel en fonction des besoins et des capacités des élèves présentant des difficultés d'adaptation.

Elle conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle conseille et soutient le personnel intervenant scolaire en matière d'intégration d'élèves en classe ordinaire; elle leur propose des moyens d'intervention ou des activités appropriés à la situation de l'élève.

Elle établit et maintient une collaboration et des liens avec les organismes partenaires; elle communique avec les autres personnes intervenantes concernées pour obtenir ou fournir des avis et des renseignements; elle peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.

Elle peut être appelée à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par le Centre de services scolaire; elle rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Réussir avec succès un test d'aptitude en français.